

## Combattre l'esclavage contemporain

### Dialogue sur l'identification des victimes

- **Dans le contexte d'un foyer accueillant des femmes victimes de la traite des êtres humains**
- **Dans un contexte plus large: Médecin, personnels soignants, prêtres, pasteurs, personnel de paroisse et d'associations, police, personnel des services sociaux**

Le Foyer « Au Cœur des Grottes » est le plus ancien lieu d'accueil d'urgence à Genève. Sans discontinuer, des femmes en difficulté, souvent accompagnées de leurs enfants, y sont accueillies depuis 1902.

La Fondation « Au Cœur des Grottes » a été créée en 2006 pour assurer la survie et le développement du Foyer. C'est une Fondation de droit privé, sans but lucratif et reconnue d'utilité publique.

## **Mission**

La Fondation « Au Cœur des Grottes » a pour but d’offrir un lieu d’accueil et d’hébergement à des femmes seules ou avec enfants, momentanément confrontées à une situation de précarité et de proposer un accompagnement psychosocial individualisé, orienté vers une insertion ou réinsertion dans la société.

Elle s’est spécialisée au cours des années dans le suivi de femmes victimes de violences domestiques, de la traite des êtres humains, de mariage forcé ou à risque de crime d’honneur.

## **Dans le contexte d'un foyer accueillant des femmes victimes de la traite des êtres humains:**

- IDENTIFIER LES VICTIMES TEH**
- LEUR PORTER ASSISTANCE,**
- LES SOUTENIR DANS LA RECONNAISSANCE DE LEURS DROITS**
- LES ACCOMPAGNER DANS LEUR PROCESSUS DE RÉTABLISSEMENT, DE FORMATION ET DE RÉINSERTION.**

---

**Fondation « Au Cœur des Grottes »**  
**Guide de bonnes pratiques**  
**Garantir le droit des victimes de la traite des êtres humains**

*Accueil – hébergement – accompagnement réinsertion*  
*des victimes de traite des êtres humains*  
*(dans leur pays d'origine ou à Genève)*

Sur la base des recommandations du GRETA du Conseil de l'Europe

*20 ans d'expérience en matière de lutte contre la traite des êtres humains*

*Evelyne GOSTELI*, directrice de la Fondation Au Cœur des Grottes  
*Anne Marie von ARX-VERNON*, Experte en lutte contre la traite des êtres humains  
Députée, auteure de la loi genevoise sur la lutte contre la traite des êtres humains

**La Fondation Au Cœur des Grottes est membre de l'organe de pilotage du SETT (Fedpol)  
et a été expertisée en octobre 2014 et en novembre 2018 par le GRETA du Conseil de l'Europe**

## **Présentation du concept du Cœur des Grottes:**

- **Chypre en janvier 2015**, en partenariat avec ACCES, ONG qui lutte contre la TEH à Chypre
- **Tunisie en janvier 2016**, à la demande du Conseil de l'Europe
- **Hongrie en mai 2017**, à la demande de l'OIM avec Fedpol et la police genevoise, la police zurichoise et la magistrature soleuroise.
- **Conseil de l'Europe à Strasbourg en mai 2018**: première version de ce guide de bonnes pratiques.
- **Forum STAND SPEAK RISE UP à Luxembourg en mars 2019** avec les prix Nobel de la Paix: Nadia Murad et le Dr. Denis Mukwege
- Contribution à la mise à jour (de 2016 à 2020) du livre de Charles-Eric Clesse, Auditeur du travail de Charleroi et maître de conférence à l'Université libre de Bruxelles (Belgique), Yvonne Gendre, procureure à Fribourg (Suisse) Nicolas Le Coz, ancien président du GRETA (France) « La traite des êtres humains droit Belge éclairé des législations Française, Luxembourgeoise et Suisse. Le concept d'aide aux victimes de TEH du Cœur des Grottes y sera cité comme référence.

## **FONDATION « AU CŒUR DES GROTTES »**

### **CADRE, STRUCTURE D'ACCUEIL ET PERSONNES ACCUEILLIES**

#### **CADRE D'INTERVENTION**

La Fondation « Au Cœur des Grottes » est membre du comité de pilotage du **mécanisme de coopération administrative en matière de lutte contre la traite des êtres humains** du Canton de Genève.

Elle travaille **en partenariat** avec les corps constitués suivants :

- Police BTPI (Brigade de lutte contre la TEH et la prostitution illicite)
- Centre de consultation LAVI (Loi fédérale d'aide au victimes d'infractions)
- Hôpital Cantonal
  - (UIMPV: Unité Interdisciplinaire de Médecine et de Prévention de la Violence –
  - CAMSCO: Consultation Ambulatoire Mobile de Soins Communautaires - Maternité) –
- Hospice général (aide sociale et financière)
- Centre Social Protestant (ligne téléphonique TEH et aide juridique)
- SPMI (Service de Protection des Mineurs)
- Caritas et divers Centres sociaux,
- Diverses Associations de parents d'élèves, de compatriotes, etc.

## **STRUCTURE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT**

**Deux Foyers** « Au Cœur des Grottes » et « Riant-Parc » dans lesquels est proposé un mode de vie propice à la valorisation de la personne, qui mobilise et développe ses ressources et ses compétences en vue d'une réinsertion.

**Une équipe pluridisciplinaire** (23 postes temps plein) composée de psychologues, pédagogue, de collaboratrices socio-éducatives, administratives, d'intendantes et cuisinières qui accompagnent les pensionnaires dans leur quotidien, les soutiennent dans leurs démarches et les stimulent dans la réalisation de leurs objectifs. Elles sont relayées par des veilleuses de nuit étudiantes dans le secteur psycho-socio-éducatif ou juridique qui assurent une présence 7/7jours et 24h/24.

## **PERSONNES ACCUEILLIES**

**40 femmes et 30 à 35 enfants séjournent quotidiennement au sein de la Fondation.** Pour favoriser la réinsertion, les pensionnaires peuvent bénéficier de stages dans notre Boutique de seconde main « Aux Trésors Retrouvés ».

**Victimes TEH : Au cours de ces 20 dernières années, le Cœur des Grottes a accueilli plus de 200 femmes victimes TEH.** Beaucoup d'entre elles avaient été recrutées par des personnes (souvent des femmes) en qui elles avaient confiance, qui avaient abusé de leur détresse, de leur vulnérabilité et les avaient terrorisées par la sorcellerie et/ou les menaces de représailles.

Ces femmes étaient en provenance des pays suivants : **Albanie, Arabie Saoudite, Bénin, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cameroun, Chine, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Equateur, Espagne, Ethiopie, Erythrée, Gabon, Guinée Conakry, Honduras, Hongrie, Indonésie, Kenya, Kosovo, Maroc, Moldavie, Mongolie, Mozambique, Nigéria, Panama, Pérou, Philippines, Portugal, République Dominicaine, Roumanie, Sénégal, Soudan, Sri-Lanka, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, etc.**

## OBJECTIF EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA TEH: AIDER LES VICTIMES ET GARANTIR LEURS DROITS

Accompagner les victimes de TEH dans un processus de **reconnaissance**, de **rétablissement** et d'**autonomie**, notamment financière, afin de leur permettre de se **libérer durablement de la dépendance** de familles maltraitantes, de compagnons violents, de réseaux mafieux, de clans archaïques, **de tout système qui cherchent à maintenir leur emprise sur elles.**

## **Dans le contexte d'un foyer accueillant des femmes victimes de la traite des êtres humains:**

- IDENTIFIER LES VICTIMES TEH**
- LEUR PORTER ASSISTANCE**
- LES SOUTENIR DANS LA RECONNAISSANCE DE LEURS DROITS**
- LES ACCOMPAGNER DANS LEUR PROCESSUS DE RÉTABLISSEMENT, DE FORMATION ET DE RÉINSERTION.**

## **IDENTIFIER LES VICTIMES TEH**

- Identifier les victimes TEH parmi les femmes qui téléphonent ou se présentent à la porte pour demander de l'aide, celles qui sont victimes de TEH.
- Identifier aussi, parmi les femmes qui sont adressées à la Fondation par d'autres entités (Police, service sociaux, hôpital, ...), celles qui présentent les critères de victimes de la traite des êtres humains et pourraient bénéficier de l'aide spécifique y relative.
- Les victimes TEH elles-mêmes jouent un rôle majeur dans l'identification d'autres victimes potentielles à l'interne de l'institution ainsi que lors de manifestations publiques ou dans les médias.

## PORTER ASSISTANCE AUX VICTIMES TEH

- Un Mode de vie de type **communautaire et familial**
- Un **Accompagnement psychosocial au quotidien**
- Un **accueil immédiat** des victimes TEH si cela s'avère nécessaire
- Un **accueil gratuit** si cela s'avère nécessaire  
et la prise en compte (le temps de leur séjour) du soutien au minimum vital  
pour les enfants de la victime
- Un séjour au Cœur des Grottes **non limité dans le temps**
- Un accompagnement **orienté vers la réinsertion** (dans le pays d'origine ou en Suisse)

## **SOUTENIR LES VICTIMES TEH DANS LA RECONNAISSANCE DE LEURS DROITS**

Par le **Centre de consultation d'aide aux victimes (LAVI)**, les victimes bénéficient du soutien d'un avocat en ce qui concerne les procédures judiciaires et/ou l'obtention d'une indemnisation

Le **Centre Social Protestant** offre une assistance juridique notamment dans les démarches de droit de séjour temporaire et de permis de séjour.

Pendant le délai de réflexion et de rétablissement, le concept spécifique du Cœur des Grottes permet de :

**Rassurer les victimes que la durée du séjour sera adapté à leurs besoins de réflexion et de rétablissement** (de 1 à 6 mois) ainsi que, selon les cas **à leur réinsertion** (jusqu'à 4 ans)

**Aider les victimes à se projeter dans un avenir indépendant**, dans leur pays d'origine ou en Suisse, et les soutenir dans la mise en place de stratégies pour y parvenir.

**Ou accompagner les victimes dans la mise en place de l'aide au retour** après le délai de réflexion et de rétablissement en cas de non dépôt de plainte.

---

## **ACCOMPAGNER LES VICTIMES DANS LEUR PROCESSUS DE RÉTABLISSEMENT, DE FORMATION ET DE RÉINSERTION**

C'est le plus souvent **pour des raisons de survie économique que les victimes se sont retrouvées sous l'emprise de leurs exploiters**. L'accès à un avenir indépendant est donc intimement lié à la possibilité **d'exercer un métier qualifiant, suffisamment rémunéré**. C'est la raison pour laquelle la Fondation "Au Cœur des Grottes" accorde une attention particulière à la formation des victimes.

### **Programme de Formation**

Grâce au soutien de donateurs privés, le temps des démarches judiciaires en cours, la Fondation finance **des cours de français**, puis **des formations qualifiantes et des stages** en pourvoyant aux frais d'entretien courants. Elle **soutient ensuite les victimes dans leurs recherches d'emploi rémunéré, avec l'accord de l'OCPM** (Office cantonal de la population et des migrations)

**La Fondation soutient aussi les victimes dans la poursuite de leur formation, de leurs études ou de leur apprentissage.**

**Les victimes acquièrent ainsi la possibilité de sortir efficacement et durablement de la dépendance en ayant les moyens de ne pas y retomber !**

## DERNIÈRE ÉTAPE : ACCÈS À L'AUTONOMIE

### Scénario A

**Proposer une d'aide au retour digne et sécurisée à celles qui ne sont pas en danger en cas de retour au pays :**

La réinsertion dans le pays d'origine s'organise en coordination avec le **Service d'aide au retour de la Croix-Rouge et l'OIM (Office International des Migration)**

La formation qualifiante effectuée durant le temps des procédures peut servir de base de réflexion, pour **construire un projet d'aide au retour financé par la Suisse et les partenaires.**

**L'OIM supervise sur place la réalisation des projets** initiés depuis Genève.

---

## DERNIÈRE ÉTAPE : ACCÈS À L'AUTONOMIE

### Scénario B

**Soutenir les victimes TEH dans leur insertion autonome à Genève lorsque le retour au pays d'origine des victimes a été estimé impossible :**

**La formation qualifiante, effectuée durant le temps des procédures, permet d'accéder au marché du travail et d'obtenir un contrat de travail, avec la recommandation de la Fondation « Au Cœur des Grottes ».**

**La situation humanitaire de la victime et sa possibilité d'autonomie financière justifie une demande de permis durable auprès de l'OCPM** (Office cantonal de la population et des migrations) **pour autorisation au SEM** (Secrétariat d'Etat aux migrations de la Confédération). *(Cette autorisation est très rarement délivrée par le SEM lorsque les victimes ont émargé à l'aide sociale publique d'où la nécessité de financer la prise en charge et la formation des victimes de TEH sur des fonds privés).*

La Fondation « Au Cœur des Grottes » recommande les victimes de TEH auprès de **Régies immobilières** pour leur permettre d'accéder à un appartement.

## EXEMPLE CONCRET 1

**Tiya, 25 ans:** 5 mois d'accompagnement et d'hébergement

- ➔ Origine: Mongolie, **exploitation de la force de travail**
- ➔ Séquestrée à son arrivée dans une villa, passeport confisqué, logée dans une cave insalubre.
- ➔ **Adressée par la Police** et situation suivie par les corps constitués et le réseau de professionnels spécialisés dans le domaine de la lutte contre la TEH.
- ➔ Prise en charge Cœur des Grottes: accompagnement psychosocial quotidien
- ➔ **Aide au retour de la Croix-Rouge et l'OIM**
- ➔ Employeurs - Exploiteurs identifiés: quid de la condamnation si la victime est de retour au pays avant le procès et ne revient pas en Suisse ?

## EXEMPLE CONCRET 2

**Meriem, 17 ans:** 1 an et demi d'hébergement et d'accompagnement

- ➔ Origine: Maroc, **exploitation de la force de travail**, promesse d'études « petite bonne »
- ➔ Passeport fourni par une compatriote (mariée à un CH)
- ➔ Séquestrée à son arrivée, passeport confisqué, (esclave domestique), menacée d'expulsion ou de mort si elle demande de l'aide, travaille 20 heures par jour, dort dans le couloir par terre, insultée, battue, brûlée avec des cigarettes, etc.
- ➔ **Adressée par une Association de parents d'élèves** qui l'a vue à la sortie d'une école être victime d'un malaise. (N'avais pas mangé depuis 3 jours)
- ➔ Suivi assuré en partenariat avec les corps constitués et les professionnels du domaine de la lutte contre la TEH.
- ➔ Prise en charge CdG: hébergement, accompagnement, scolarisation, intégration
- ➔ Permis B cas de rigueur – **Maturité professionnelle. Intégration réussie.**
- ➔ **Exploiteuses condamnées aux Prud'hommes et au Pénal**

## EXEMPLE CONCRET 3

- ➔ **MARIA: 17 ans** Origine: Roumanie : **exploitation de la force de travail - mendicité forcée et prostitution forcée**
- ➔ **Adressée par: la Police BTPI** (Brigade de lutte contre la traite des êtres humains et la prostitution illicite), **OCPM** (Office cantonal de la population et des migrations). Ministère public.

### Processus d'identification:

- ➔ Statut: Sans-papiers = demande de permis provisoire durant les démarches en cours.
- ➔ Certificat médical HUG (Hopital Universitaire de Genève)
- ➔ Anamnèse pour comprendre le cheminement de l'emprise, de la soumission / dépendance à une personne, une famille, un clan ?
- ➔ Partenariat avec le réseau des professionnels du domaine lutte contre la TEH
- ➔ Prise en charge CdG: accompagnement quotidien: psychosocial, juridique, scolaire, médical.
- ➔ Suivi financier assuré par les services sociaux publics et privés et des sponsors.
- ➔ **A obtenu un permis B** (cas de rigueur – risque de retourner dans l'exploitation si retour au pays – voire de représailles)

## EXEMPLE CONCRET 4

**Marie, 25 ans:** 4 ans d'hébergement et d'accompagnement

- ➔ Origine: Afrique francophone, **a fuit un mariage forcé** et une excision. A été recrutée par un membre de réseau de prostitution qui lui avait fait **une promesse de travail** dans une famille à Genève. Il l'a fait venir afin de l'exploiter à des fins de **prostitution forcée**.
- ➔ **Séquestrée** à son arrivée, passeport confisqué, violée. (Elle réussit à se sauver un jour où le maître des lieux avait oublié de fermer la porte à clé)
- ➔ **Adressée par l'Hôpital cantonal universitaire (CAMSCO)** – partenariat avec les institutions publiques et privées spécialistes du domaine de la lutte contre la TEH.
- ➔ Prise en charge CdG: pension complète, assurance maladie, financement de 4 ans HETS santé. Autonome financièrement.
- ➔ Aujourd'hui **infirmière avec droit de pratique**. Permis C.
- ➔ **Les auteurs n'on jamais été retrouvés malgré une procédure policière de 2 ans.**